

CONSEIL GENERAL DES ARDENNES DIRECTION GENERALE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Service de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION PROFESSIONNELLE DU 11 OCTOBRE 2013

CONSEIL GENERAL DES ARDENNES

La commission de sélection professionnelle au grade d'attaché territorial s'est réunie le vendredi 11 octobre 2013 au Conseil général des Ardennes – 6/8 Avenue d'Arches – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

La séance est ouverte à 9h30.

Composition de la commission :

- M. Eric PICART, Président de la Commission, Directeur, SIRTOM de Sedan
- M. PAUCHET, Représentant de l'autorité territoriale, Directeur des Ressources Humaines, Conseil général des Ardennes
- M. Quentin NOAILLON, Fonctionnaire appartenant à la catégorie hiérarchique du grade d'attaché territorial, Attaché territorial, Conseil général des Ardennes.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 2 septembre 2013.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'attaché territorial.

NOM	Prénom
ARON	Valiri
CAHEN	Alain
DELARRS	Anne
FAGART	Calherine
Lecrique	Mathilde
MionnET	W'dlic

Fait à Charleville-Mézières, le 11 octobre 2013.

Eric PICART

Président de la Commission Dominique PAUCHET

Représentant de l'autorité territoriale

Quentin NOAILLON

Fonctionnaire appartenant à la catégorie hiérarchie du grade d'attaché territorial

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



LE CONSEIL GENERAL DES ARDENNES

RECRUTE

HUIT AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIE (veilleur de nuit)

pour la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille de WARCQ (08000)

Le recrutement s'effectue par voie d'inscription sur une liste d'aptitude établie après examen des dossiers, audition publique des candidats retenus et sélection selon les critères professionnels par une commission constituée par l'administration.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions énumérées ci-après :

> CONDITIONS GENERALES ::

(article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires)

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la C.E. ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen,

- jouir de ses droits civiques,

- ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,

- être en position régulière au regard du code du service national,

remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'accès aux emplois de la fonction publique.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitæ détaillé) doivent être adressées ou déposées au service énoncé ci-dessous qui fournira tous renseignements complémentaires utiles :

M. Le Président du Conseil Général des Ardennes Direction Générale des Services Départementaux Direction des Ressources Humaines Service GPEC (concours Madef) Hôtel du Département CS 20001 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

Tél: 03.24.52.48.14

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2013 (le cachet de la poste faisant foi).